



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 118955

## Texte de la question

M. Philippe Vitel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diminution des moyens accordés à l'enseignement de la langue d'oc. En effet, depuis quelques années, on assiste à une diminution des postes d'enseignants de la langue d'oc dans les écoles associatives occitanes du sud de la France. Le nombre de postes mis à leur disposition est passé de 12 pour l'année scolaire 2000/2001 à 2 pour 2005/2006 alors qu'il s'agit de couvrir 7 rectorats et 17 départements. Cette évolution risque de nuire à la transmission de la langue d'oc et à l'ensemble éducatif bilingue créé par ces écoles. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement afin de garantir l'avenir de notre patrimoine linguistique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription :** Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118955

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 2007, page 1695